



13 octobre 2014

(14-5836)

Page: 1/5

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS (CODEX)

La communication ci-après, reçue le 10 octobre 2014, est distribuée à la demande du Secrétariat du Codex.

1 SESSIONS DU CODEX DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION DU COMITÉ (JUILLET 2014)

- 69^{ème} session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius (Genève (Suisse), 8-11 juillet 2014).
- 37^{ème} session de la Commission du Codex Alimentarius (Genève (Suisse), 14-18 juillet 2014).
- 27^{ème} session du Comité du Codex sur les fruits et légumes traités (Philadelphie (États-Unis d'Amérique), 8-12 septembre 2014).
- 13^{ème} session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (Kokopo (Papouasie-Nouvelle-Guinée), 23-26 septembre 2014).
- 29^{ème} session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe (La Haye (Pays-Bas), 30 septembre-3 octobre 2014).

En particulier, le Comité SPS souhaitera peut-être noter ce qui suit:

1.1. Entre autres choses, la 37^{ème} session de la Commission du Codex Alimentarius:

- a adopté des normes nouvelles ou révisées relatives à la qualité et à la sécurité sanitaire des produits alimentaires et des textes apparentés; des dispositions nouvelles ou révisées pour les additifs et les contaminants (teneurs maximales); des dispositions nouvelles ou révisées pour les pesticides et les médicaments vétérinaires (limites maximales de résidus)¹; et a approuvé de nouvelles propositions de travaux²;
- a élu à sa présidence Mme Awilo Ochieng Pernet (Suisse) et à sa vice-présidence M. Guilherme Antonio da Costa Jr. (Brésil), Mme Yayoi Tsujiyama (Japon) et M. Mahamadou Sako (Mali);
- a approuvé la conclusion du Comité exécutif en vue d'établir un cadre de suivi pour la mise en œuvre du Plan stratégique 2014-2019;
- a noté l'intérêt continu porté au Fonds fiduciaire du Codex (CTF) et l'importance de celui-ci pour permettre la participation aux travaux du Codex et a exprimé son soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une initiative de remplacement lorsque le programme actuel du CTF prendra fin en 2015;
- a approuvé les orientations visant à favoriser la collaboration entre le Codex et l'OIE.

¹ Appendice I.

² Appendice II.

2 PROCHAINES RÉUNIONS DU CODEX³

- 21^{ème} session du Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (Brisbane (Australie), 13-17 octobre 2014).
- 42^{ème} session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (Rome (Italie), 21-24 octobre 2014).
- 19^{ème} session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie (Tokyo (Japon), 3-7 novembre 2014).
- 19^{ème} session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes (San José (Costa Rica), 10-14 novembre 2014).
- 46^{ème} session du Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire (Lima (Pérou), 17-21 novembre 2014).
- 36^{ème} session du Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (Bali (Indonésie), 24-28 novembre 2014).
- 21^{ème} session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique (Yaoundé (Cameroun), 27-30 janvier 2015).
- 24^{ème} session du Comité du Codex sur les graisses et les huiles (la ville sera annoncée ultérieurement (Malaisie), 9-13 février 2015).
- 8^{ème} session du Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient (la ville sera annoncée ultérieurement (Liban), 16-20 février 2015).

2.1. Le **Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires** examinera des questions concernant les Principes et Directives pour l'élaboration et la gestion de questionnaires destinés à des pays exportateurs; les Principes et Directives pour le suivi de la performance de la réglementation de systèmes nationaux de contrôle des aliments; la révision des Principes et Directives pour l'échange d'informations dans les situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments (CAC/GL 19-1995); la modification des Directives concernant les échanges d'informations entre pays sur les rejets de denrées alimentaires à l'importation (CAC/GL 25-1997); ainsi que l'examen des nouvelles questions et l'orientation des travaux futurs pour les travaux du Comité sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires.

2.2. Le **Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire** examinera en particulier les Directives sur le contrôle de parasites zoonotiques spécifiques dans la viande: *Trichinella spp.*; l'annexe sur les aspects statistiques et mathématiques des Principes et Directives pour l'établissement et l'application de critères microbiologiques relatifs aux aliments; le Code d'usages en matière d'hygiène pour les aliments à faible humidité; les Directives pour le contrôle des *Salmonella spp.* non typhiques dans la viande de bœuf et de porc et les Directives sur l'application des principes généraux d'hygiène alimentaire à la maîtrise des parasites d'origine alimentaire.

3 AVIS SCIENTIFIQUES

3.1. Le document indiquant l'état d'avancement des demandes d'avis scientifiques adressées à la FAO et à l'OMS est disponible à l'adresse suivante: ftp://ftp.fao.org/codex/meetings/CAC/CAC37/cac37_14f.pdf.

4 COOPÉRATION TECHNIQUE

4.1. Le document faisant état des activités pertinentes de la FAO et de l'OMS, y compris les projets spécifiques aux niveaux national et régional, est disponible à l'adresse suivante: ftp://ftp.fao.org/codex/meetings/CAC/CAC37/cac37_14f_add1.pdf.

4.2. Les documents sur le Fonds fiduciaire du Codex sont disponibles aux adresses suivantes: ftp://ftp.fao.org/codex/meetings/CAC/CAC37/cac37_13f.pdf.
ftp://ftp.fao.org/codex/meetings/CAC/CAC37/cac37_13_add1f.pdf.

³ Pour l'ordre du jour de ces réunions, veuillez consulter le site Web du Codex à la page suivante: <http://www.codexalimentarius.org/meetings-reports/fr/>. Il est possible que l'ordre du jour ne soit pas encore disponible pour certaines réunions du Codex prévues pour la fin de 2014 ou le début de 2015.

APPENDICE I

LISTE DES NORMES ET TEXTES APPARENTÉS ADOPTÉS

Normes et textes apparentés	Référence	Situation
Recommandations en matière de gestion des risques (RGR) pour le chloramphénicol, le vert de malachite, le carbadox, le furazolidone, le nitrofurantoin, le chlorpromazine, les stilbènes et l'olaquinox	REP14/RVDF Annexe IV	Adopté
Caractéristiques de performance des méthodes multirésidus (MMR) pour les médicaments vétérinaires (Annexe C du document CAC/GL 71-2009)	REP14/RVDF Annexe VI	Adopté
Directives sur le contrôle de <i>Taenia saginata</i> dans la viande de bovins domestiques	REP14/FH Appendice IV	Adopté
Code d'usages en matière d'hygiène pour les épices et les herbes aromatiques séchées (CAC/RCP 42-1995) (Révision)	REP14/FH Appendice V	Adopté
Définitions des <i>Principes et Directives régissant la conduite de l'évaluation des risques microbiologiques</i> (CAC/GL 30-1999) (modification)	REP14/FH Appendice II	Adopté
Critères de performance pour les méthodes de détermination de biotoxines marines (Section I-8.6) de la <i>Norme pour les mollusques bivalves vivants et crus</i>	REP14/FFP Annexe II	Section I-8.6.1 adoptée
Norme pour les produits frais et surgelés à base de coquilles Saint-Jacques ou de pétoncles crus	REP14/FFP Annexe III	Adopté (dispositions en matière d'étiquetage à approuver par le CCFL)
Dispositions sur les additifs alimentaires dans les normes pour les poissons et les produits de la pêche (Révision)	REP14/FFP Annexe VI	Adopté
Norme pour les fruits de la passion	REP14/FFV Annexe II	Adopté avec des modifications d'ordre rédactionnel pour la version espagnole (dispositions en matière d'étiquetage à approuver par le CCFL)
Norme pour le dorian	REP14/FFV Annexe III	Adopté (dispositions en matière d'étiquetage à approuver par le CCFL)
Norme pour l'okra	REP14/FFV Annexe IV	Adopté (dispositions en matière d'étiquetage à approuver par le CCFL)
Méthodes d'analyse et d'échantillonnage figurant dans les normes Codex à différentes étapes	REP14/MAS Annexe II	Adopté, sauf I-8.6.2: Méthodes biologiques et fonctionnelles visant à déterminer la teneur en toxines paralysantes des mollusques
Dispositions relatives aux additifs alimentaires de la <i>Norme générale pour les additifs alimentaires</i> (NGAA)	REP14/FA Annexe IX	Adopté
Directives pour l'évaluation simple de l'exposition alimentaire aux additifs alimentaires (Révision du document CAC/GL 3-1989)	REP14/FA Annexe VIII	Adopté
Système international de numérotation des additifs alimentaires (CAC/GL 36-1989) (amendements)	REP14/FA Annexe XIII	Adopté
Normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires	REP14/FA Annexe XIV	Adopté
Amendements aux notes de la NGAA	REP14/FA Annexe II	Adopté
Dispositions révisées relatives aux additifs alimentaires contenant de l'aluminium dans certaines normes	REP14/FA Annexe III	Adopté
Sections révisées relatives aux additifs alimentaires des normes pour les produits carnés	REP14/FA Annexe VII	Adopté

Normes et textes apparentés	Référence	Situation
Dispositions révisées relatives aux additifs alimentaires de la NGAA de la catégorie d'aliments 08.0 "Viande et produits carnés, volaille et gibier compris" et ses sous-catégories	REP14/FA Annexe IX, Partie D	Adopté avec des modifications
Limites maximales pour le plomb dans les préparations pour nourrissons et les préparations pour nourrissons destinées à des fins médicales spéciales ainsi que les préparations de suite (révision)	REP14/CF Annexe II	Adopté
Limite maximale pour l'arsenic inorganique dans le riz poli	REP14/CF Annexe III	Adopté
Limites maximales pour les fumonisines dans le maïs et les produits à base de maïs ainsi que les plans d'échantillonnage associés	REP14/CF Annexe IV	Adopté (plans d'échantillonnage à approuver par le CCMAS)
Annexe pour la prévention et la réduction de la contamination du sorgho par les aflatoxines et l'ochratoxine A (<i>Code d'usages en matière de prévention et réduction de la contamination des céréales par les mycotoxines CAC/RCP 51-2003</i>)	REP14/CF Annexe V	Adopté
Code d'usages pour le contrôle des mauvaises herbes afin de prévenir et de réduire les alcaloïdes de pyrrolizidine dans les produits de consommation humaine et animale	REP14/CF Annexe VI	Adopté
<i>Norme générale pour les contaminants et les toxines dans l'alimentation de consommation humaine et animale (modifications d'ordre rédactionnel)</i>	REP14/CF Annexe VII	Adopté
Limites maximales de résidus de pesticides	REP14/PR Annexes II et III	Adopté
Amendements à apporter aux LMR pour les pesticides des "agrumes" et "citrons et limes" (inclusion des kumquats) en raison de la révision de la <i>Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale pour les groupes de fruits</i>	REP14/PR Annexe VIII	Adopté

APPENDICE II

LISTE DES NOUVEAUX TRAVAUX APPROUVÉS

Organe du Codex	Texte	Référence	Numéro de travail
CCRVDF	Liste de médicaments vétérinaires à faire évaluer ou réévaluer en priorité par le JECFA	REP14/RVDF, Annexe X	En cours
CCNFSDU	VNR potentielle pour le potassium en relation avec le risque de MNT	REP14/NFSDU, Annexe III	N01-2014
CCFH	Directives pour le contrôle des <i>Salmonella spp.</i> non thyphiques dans la viande de bœuf et de porc	REP14/FH, Appendice VI	N02-2014
CCFH	Directives sur l'application des principes généraux d'hygiène alimentaire à la maîtrise des parasites d'origine alimentaire	REP14/FH, Appendice VII	N03-2014
CCSCH	Norme pour le poivre noir, blanc et vert	REP14/SCH, Annexe II	N04-2014
CCSCH	Norme pour le cumin blanc	REP14/SCH, Annexe III	N05-2014
CCSCH	Norme pour l'origan	REP14/SCH, Annexe IV	N06-2014
CCSCH	Norme pour le thym	REP14/SCH, CX/CAC 14/37/9 Annexe 1	N07-2014
CCFFV	Norme pour les pommes de terre de conservation	REP14/FFV, Annexe V	N08-2014
CCFFV	Norme pour les aulx	REP14/FFV, Annexe VI	N09-2014
CCFFV	Norme pour les aubergines	REP14/FFV, Annexe VII	N10-2014
CCFFV	Norme pour les kiwis	REP14/FFV, Annexe VIII	N11-2014
CCCF	Code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination par l'arsenic du riz	REP14/CF, Annexe VIII	N12-2014
CCCF	Révision du <i>Code d'usages en matière de prévention et réduction de la contamination des céréales par les mycotoxines (CAC/RCP 51-2003)</i>	REP14/CF, Annexe IX	N13-2014
CCCF	Limite maximale pour les aflatoxines totales dans les arachides prêtes à consommer et le plan d'échantillonnage associé	REP14/CF, Annexe X	N14-2014
CCCF	Limites maximales pour le cadmium dans le chocolat et les produits dérivés du cacao	REP14/CF, Annexe XI	N15-2014
CCPR	Liste des limites maximales de résidus pour les pesticides à examiner en priorité	REP14/PR, Annexe XV	En cours
CCMMP	Norme pour le fromage fondu	CX/CAC 14/37/10 Add.1, Annexe 3	N16-2014